

TRAIT D'UNION

1983



N°2

St - PIAT et ses hameaux

LE MOT DU MAIRE

Habitants de St-PIAT, GROGNEUL et CHANGE, voici "Trait d'Union n° 2", attendu avec impatience par beaucoup d'entre vous, si j'en crois les compliments et les encouragements que nous avons reçus.

Nous avons continué et achevé les travaux en cours lors de notre arrivée à la mairie. A présent, nous travaillons sur les décisions du nouveau conseil :

- Le chemin de la passerelle a été refait, il reste à renforcer les berges.

- Le chemin des Ponts et la rue du Lavoir, à Change, ont été améliorés.

- La commission des chemins s'est réunie et a établi un programme pour la remise en état de la voirie. Je remercie Monsieur JACOB pour le travail remarquable qu'il a effectué en ce domaine : relevé précis de l'état de tous les chemins communaux.

- Et la rivière, l'avez-vous vue ? Félicitons les pompiers et tous les bénévoles qui les ont aidés : sachez que 40 tonnes d'herbes ont été retirées de l'Eure entre la passerelle de Dionval et le pont de St-Piat.

A ce propos, je rappelle que les sentes longeant la rivière sont formellement interdites aux 2 roues.

- Près du "Clos d'Alsace", le déversoir a été amélioré ; des bornes ont été posées et le terrain engazonné. Nous envisageons la pose d'un banc.

- En ce qui concerne la réfection de la couverture de l'Eglise, la dernière tranche de travaux commencera en décembre.



Arrière-Ban sud, Côte-Chabellac.
SAINT-PIAT. - Reule de la gare.

... 1902. Où est-ce ?

— Le fait le plus important de ces trois derniers mois, c'est l'acquisition par la commune du Bar des Sports. Maintenant que nous possédons le local, nous pouvons reprendre le projet du conseil précédent : ouvrir une pharmacie ! Mais ne nous réjouissons pas trop vite : le dossier est long à constituer, il devra être approuvé par plusieurs services et il n'est pas certain que nous obtenions l'approbation. Je ne voulais pas en parler si tôt, mais des "bruits courent" et je tenais à mettre les choses au point.

Dans le numéro précédent, je soulignais l'importance que j'attribuais à vivre dans un village propre et souriant. Répétons-le : chacun d'entre nous doit se sentir concerné et participer : cela passe par l'entretien des trottoirs, la taille des haies, etc. Lorsque le prochain "Trait d'Union" paraîtra, nous serons déjà en 84 ; permettez-moi donc de vous souhaiter une bonne fin d'année.

EDITO

— TRAIT D'UNION prend forme. Beaucoup d'imperfections dans le 1^{er} numéro pour ne pas dire plus : vérifier par exemple les heures d'ouverture de la mairie et quelques fantaisies avec l'orthographe.

— Seriez-vous si indulgents, que les observations critiques aient fait défaut ?

— J'insiste pour que vous nous considériez seulement comme « maître-d'œuvre » et à vous de participer, d'apporter vos « matériaux ».

Jacques ALMERAS

JEUX INTER-VILLAGES

Le 12 juin de cette année, Jouy accueillait les « Jeux Inter-Villages », mettant en présence les équipes de Bouglainval, Chartainvilliers, Jouy et Saint-Piat.

La journée commença par un défilé de chars fleuris.

Les jeux se déroulèrent sur le stade et commencèrent par le « tir à la corde », suivi d'un déjeuner champêtre.

L'après-midi, succession d'épreuves, à la fois difficiles et comiques, pour le plus grand plaisir des très nombreux spectateurs venus encourager les équipes.

La victoire fut remportée par l'équipe de Saint-Piat et de ses hameaux.

Vifs remerciements aux organisateurs d'une si belle journée.

LA FETE DE L'ECOLE

Pour marquer la fin de l'année scolaire l'ECOLE organise une fête. C'est la tradition dans nos communes rurales.

C'est la seconde fois que cette fête est organisée au CENTRE DE LOISIRS DE CHANGE puisqu'il est devenu impossible de loger dans la salle des fêtes 250 enfants, leurs parents et amis.

Le cadre verdoyant de CHANGE est très apprécié, à condition qu'il fasse beau !

Le thème de la fête 1983 était « LES SAISONS », un public attentif a applaudi successivement :

— L'histoire du bonhomme de neige - présentée par les petits.

— Les épouvantails - Allons au jardin — La Saint-Médard — Chantons sous la pluie qui évoquaient le PRINTEMPS.

— Puis ce fut l'ETE, avec : « LES VACANCES » et une scène de MOISSON au début du siècle.

— L'AUTOMNE avec « LES FEUILLES D'AUTOMNE » et le « VENT DE NOVEMBRE », sans oublier « LES VENDANGES » et le sketch final : « QUAND LE VIN EST TIRE, IL FAUT LE BOIRE » (photo).

La fête de l'ECOLE trouve son prolongement naturel dans le FEU DE SAINT-JEAN organisé par l'AMICALE DES ANCIENS ELEVES et des PARENTS D'ELEVES, la soirée s'achevant par un magnifique FEU D'ARTIFICE qui attire chaque année plus de spectateurs.

Les bénéfices de cette fête sont affectés au séjour de neige et aux grandes sorties des élèves. En plus d'un agréable après-midi et d'une soirée dont la douceur annonce les VACANCES, la FETE DE L'ECOLE apporte son soutien aux activités post et péri-scolaires, c'est pourquoi tout le personnel de l'école, avec les Sociétés des Communes du RE-

GROUPEMENT PEDAGOGIQUE, se dépensent sans compter pour que ce soit une réussite.

Merci à tous.

J. LAMBERT

DES ALLEMANDS SUR PATINS A ROULETTES, A SAINT-PIAT

En 1963, a été réalisé, sous l'égide de M. SADORGE, aujourd'hui retraité à Saint-Piat, le jumelage de Rheinfelden (Baden) avec Fécamp.

Pour commémorer le 20^e Anniversaire de ce jumelage, les pompiers bénévoles de Rheinfelden ont décidé de relier leur Cité à Fécamp, en patins à roulettes.

Partis le 10 juin d'Allemagne, et par étapes quotidiennes d'environ 120 km, ils ont fait halte à Saint-Piat, le 14 juin au soir pour rendre hommage à M. SADORGE.

La Municipalité, aidée des diverses Associations locales, leur réserva un accueil des plus chaleureux, notamment en ce qui concerne leur hébergement, assuré spontanément par des familles de Saint-Piat et de ses hameaux.

En début de soirée, les patineurs furent accueillis à la salle des fêtes par le Maire et ses conseillers, les pompiers et les représentants du jumelage Müntenon-Sulzbach.

Après les échanges de bienvenue et de cadeaux, tous furent conviés à se réunir autour d'un buffet campagnard.

La soirée se déroula dans une ambiance très sympathique mais ne put malheureusement se prolonger car les patineurs devaient quitter Saint-Piat tôt le lendemain matin.

La commission des fêtes



TROIS HEROS ETAIENT TOMBES POUR LA LIBERATION DE LA COMMUNE

La place de l'Eglise était le théâtre, en ce lundi 15 août, du traditionnel dépôt de gerbes commémorant la libération de la commune de Saint-Piat le 16 août 1944. Malgré la période estivale, une cinquantaine de personnes a répondu à l'appel du souvenir, souvenir d'une période qui a marqué de son empreinte la vie de la localité.

On se souviendra encore longtemps de ces trois héros qui perdirent la vie à quelques heures de la Libération. Poisson, Vauvilliers et Lehoux, trois noms encore présents dans les mémoires des anciens. Anciens de 14-18, anciens de 39-45 et anciens d'Algérie, tous réunis une fois de plus au monument aux Morts.

Dépôt de gerbe, sonnerie « Aux Morts », minute de silence, protocole traditionnel des manifestations du souvenir. Le conseil municipal a convié ensuite l'ensemble du groupe à se diriger vers la salle des fêtes où un vin d'honneur était préparé.

MM. Binot, Poitrimol et Alméras, adjoints, présidaient la réunion en l'absence du maire et de son premier adjoint.

(Extrait du journal de la république du Centre du jeudi 18 août 1983).

MECHOU PLANCHE A VOILE

Le 4 septembre, l'Amicale et le Comité des Fêtes se sont unis pour une journée de plein air au centre Adré de Changé.

Le traditionnel méchoui était jumelé à une régata de planche à voile.

Malgré un temps maussade et pluvieux, les 200 spectateurs semblaient néanmoins heureux d'être ensemble pour soutenir, dans leurs efforts, les nombreux planchistes.

Cette journée se termina par la remise des récompenses aux participants de cette régata.

FETE NATIONALE A SAINT-PIAT

13 juillet

Après distribution de lampions, torches et feux de bengale, la population, venue très nombreuse, défilait dans les rues principales de Saint-Piat.

Le parcours, peut-être un peu long cette année, fut agréablement entrecoupé de haltes où la Commune offrait des rafraîchissements : l'une près de la gare grâce à la gentillesse de Madame et Monsieur FOURRE, l'autre chez M. TOUTIN.

A la fin de cette retraite aux flambeaux, avait lieu sur la place Vau-

villiers le bal traditionnel animé par « l'Accordéon Club de Chartres » qui ne rassembla, malheureusement, que peu de danseurs.

14 juillet

La journée débuta par un concours de pétanque.

En début d'après-midi, Monsieur le Maire et ses conseillers assistèrent à la revue des pompiers, suivie du défilé à la fin duquel ceux-ci firent la démonstration d'une ancienne pompe à bras, aujourd'hui réformée.

La place Vauvilliers fut le centre de jeux divers auxquels participèrent petits et grands.

Les amateurs de kayaks purent mettre à l'épreuve leurs talents lors d'une course organisée sur notre rivière.

En fin d'après-midi, sous une chaleur toujours accablante, eut lieu la course de la passerelle.

A la suite de ces épreuves, M. VIET remit les récompenses méritées par chacun des participants et convia la population présente à danser en cette fin d'après-midi.

Commission des fêtes

INAUGURATION DU BATIMENT SCOLAIRE LE 10 SEPTEMBRE 1983 DISCOURS DU PRESIDENT

Monsieur le PREFET,
Monsieur le Président du CONSEIL GÉNÉRAL,

Madame le Conseiller Général,
Monsieur l'INSPECTEUR D'ACADEMIE,

Monsieur l'INSPECTEUR DEPARTEMENTAL DE L'EDUCATION NATIONALE?

Messieurs les MAIRES, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Mesdames et Messieurs,

Madame le Député, retenue par d'autres obligations, regrette de n'avoir pu se joindre à nous.

Créé le 7 OCTOBRE 1967, le REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE de SAINT-PIAT-MEVOISINS avait pour but d'adapter l'ECOLE à l'exode rural qui se développait dans notre région, comme partout ailleurs. Les populations actives cherchaient à se rapprocher des villes pour y trouver du travail dans l'industrie, travail que ne

pouvait plus lui procurer le monde rural, en plein essor de modernisme.

Ce déplacement des familles entraîna une chute rapide des effectifs scolaires et l'administration dut fermer des classes, très souvent la classe unique de nos villages.

Le REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE de SAINT-PIAT-MEVOISINS en associant les effectifs des deux communes permit de maintenir la classe de MEVOISINS et d'étoffer la classe enfantine de SAINT-PIAT, tout en permettant de rassembler les élèves par niveaux, améliorant, par là, la qualité de l'enseignement et les conditions de travail des maîtres isolés dans les villages.

Cette association n'était pas la première dans l'histoire de notre Ecole puisque déjà, en 1838, lors de la construction d'une « nouvelle MAISON D'ECOLE », M. CUDEY, un ancien Instituteur de SAINT-PIAT, rapporte que des élèves de CHARTAIN-VILLIERS, MEVOISINS, SOULAIRES et COLTAINVILLE se rendaient à l'école à SAINT-PIAT.

Mais cette fois-ci un TRANSPORT SCOLAIRE était mis en place et des statuts nettement définis par un Bureau composé de :

M. Rémy LEGRAND, Maire de MEVOISINS, Président.
M. Pierre BINET, Maire de SAINT-PIAT, Vice-Président.
M. Henri DUPIN, Instituteur - Secrétaire de Mairie à SAINT-PIAT.

Après une période de mise en route, le secrétariat sera assuré par Mlle MAUGE Institutrice à MEVOISINS.

Les conditions d'une excellente collaboration entre les deux villages étant réunies, le REGROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE fonctionnera à la satisfaction des familles et pour le bien des élèves de l'Ecole publique.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 13 h 30 - 14 h 30
Mardi : 17 h 30 - 18 h 30
Jeudi : 17 h 30 - 18 h 30
Samedi : 13 h 30 - 14 h 30

Le Maire ou le premier Adjoint reçoit le samedi de 13 h 30 à 14 h 30 et sur rendez-vous.

Mairie de Saint-Piat	32 30 20
Gendarmerie et Pompiers-Maintenon	23 00 23
Sapeurs-Pompiers Saint-Piat	32 40 14
Médecin	
Dr GALLIOT, Cabinet	32 30 16
Domicile	32 30 95
Centre Hospitalier Chartres	21 53 50
Kinésithérapeute Pierre BENHAMOU	32 40 12
Centre Anti-Poison Paris	16 (1) 205.63.29
Electricité dépannage urgence	27.65.65
Renseignements E.D.F.	27.61.78



**Crédit
Agricole**



Le bon sens près de chez vous
Agence de MAINTENON
 4, place Aristide Briand

Permanence St-Piat, tout les vendredi
 de 15 h 30 à 16 h 30

De l'histoire de notre Syndicat intercommunal, je ne retiendrai que quelques dates :

— LE 3 JUILLET 1970 il accepte d'accueillir les élèves de CHARTAIN-VILLIERS dont l'Ecole a été fermée à cause de la chute des effectifs.

— A LA RENTREE DE 1971 un poste de femme de service à temps partiel est créé pour la classe enfantine dont les effectifs croissent.

— LE 15 SEPTEMBRE 1973 la construction d'une salle polyvalente, avec sanitaires, est envisagée pour améliorer les conditions de scolarisation, notamment des plus petits. Cette construction sera mise en service à la rentrée 1975 permettant l'ouverture d'une seconde classe enfantine.

— EN MAI 1975 le COMITE SYNDICAL est saisi d'une demande d'adhésion de la Municipalité de SOULAIRES dont les effectifs réduits à 12 élèves justifient une décision administrative de fermeture de l'Ecole.

Les trois Conseils municipaux des communes du Syndicat, consultés, accèderont à cette demande.

C'est alors que débutera une nouvelle phase pour notre REGROUPEMENT dont les effectifs étaient demeurés stables entre 1970 et 1975, avec 115 à 130 élèves pour QUATRE classes.

Ces effectifs progresseront ensuite très rapidement :

- 167 en 1975/76
- 221 en 1978/79
- 290 en 1981/82.

Le nombre de classes passant de 4 à 10 dans le même temps, y compris l'ouverture d'une seconde classe enfantine en 1975/76.

Actuellement les effectifs se stabilisent entre 250 et 260.

C'est au cours de cette nouvelle phase que joua à plein la COOPERATION INTERCOMMUNALE. L'outil que constitue le Syndicat intercommunal était en place, les municipalités surent l'adapter à un nouvel objectif qui n'avait pas été envisagé à l'origine : faire face au retour vers nos villages de la VALLEE DE L'EURE, bien desservi — il est vrai — par la ligne S.N.C.F., de familles jeunes qui réalisaient leur désir de construire un pavillon dans les LOTISSEMENTS qui s'implantaient tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre de nos communes.

138 PAVILLONS FURENT CONSTRUITS OU RESTAURES ENTRE 1977 ET 1979.

Sans l'école intercommunale, chaque village aurait connu, à tour de rôle, de grandes difficultés pour scolariser les nombreux enfants, souvent très jeunes, qui arrivaient.

Nous avons été en mesure de mettre à la disposition des familles et des enfants un enseignement pré-élémentaire de 3 à 5 ans et un enseignement élémentaire par niveaux, comme en zone urbaine.

Faire face aux problèmes de l'urbanisation de notre région, tenter de la canaliser sinon de la maîtriser, sont

des raisons qui rendent la COOPERATION INTERCOMMUNALE INDISPENSABLE à condition :

— que les structures respectent l'identité de chaque commune :

— que se développent de nouvelles relations entre les communes sur des bases claires, nécessitant la mise au point de règles, notamment pour la répartition des charges, l'entretien, l'utilisation des bâtiments faisant partie des patrimoines communaux et maintenant la construction de nouveaux bâtiments intercommunaux.

Les nouveaux bâtiments intercommunaux que nous venons d'inaugurer, mais également les bâtiments dans lesquels nous sommes maintenant, — notamment cette salle polyvalente, construite la première en 1975 —, nous les devons aux efforts de Maires et d'Elus que je tiens à remercier pour leur action en faveur du développement et du rayonnement de l'Ecole publique dans nos villages :

— M. Jean DUCASSE, alors Maire de CHARTAINVILLIERS et Président du Syndicat scolaire (excusé).

— M. Pierre BINET, Maire honoraire de SAINT-PIAT.

— M. Rémy LEGRAND, Maire honoraire de MEVOISINS (Réçu depuis le mois de juin).

— M. Guy ALEXANDRE, Maire honoraire de SOULAIRES, qui a assuré la Présidence du Syndicat scolaire jusqu'en mars dernier.

Je souhaite que, plus tard, à travers l'architecture de notre Ecole, nous puissions suivre le cheminement des QUATRE MUNICIPALITES dans la recherche d'une bonne coopération.

Cette ARCHITECTURE nous la devons à M. SOULIER et à son cabinet qui ont parfaitement su intégrer l'extension de l'Ecole à la Mairie et aux classes construites en 1894. Je l'en remercie, ainsi que les différentes équipes d'Entrepreneurs qui ont travaillé avec lui.

Je dois également signaler qu'à partir de projets élaborés par le SYNDICAT SCOLAIRE, en accord avec les municipalités et M. l'inspecteur Primaire, M. SOULIER a toujours tenu compte de l'avis des Institutrices et des Instituteurs pour adapter les bâtiments à l'évolution de la pédagogie.

J'ajouterais que notre Ecole a pu ainsi grandir sans problème grâce à la compétence et au dévouement de M. LAMBERT, Directeur de cet établissement depuis 1970 et de Madame LAMBERT qui assure le secrétariat du Regroupement Pédagogique.

Nous avons voulu conserver à notre Ecole son caractère rural avec une architecture proche de la nature et la respectant. Nous avons voulu une Ecole où nos enfants et leurs Maîtres se sentent à l'aise, avec un minimum de contraintes, une Ecole où l'on respire et où l'on aime venir et vivre au rythme des saisons.

L'avenir nous dira si nous y sommes parvenus.

Bernard VIET
Président du regroupement
pédagogique, Maire de St-Piat.

HISTOIRE DES 3 VILLAGES

CHANGE (1)

Le hameau de CHANGE est situé au nord de SAINT-PIAT, sur la route de MAINTENON. L'origine de son nom serait latine : domaine de CANDIUS. Le camp de CESAR qui le domine au Nord-Ouest justifie cette origine. Vers l'an 54, pendant un hiver, il a été occupé par PLANCIUS, lieutenant de CESAR, chargé d'arrêter la révolte des CARNUTES terrorisés par les légions romaines. Nos ancêtres gaulois-celtiques du pays Chartrain avaient notamment massacré le roi TASGETIOS imposé par Jules CESAR.

La voie d'eau SEINE-EURE est un lieu de passage emprunté en tout temps par les envahisseurs étrangers et notamment ceux venus de la BRETAGNE insulaire, centre religieux du monde celtique. Le site de CHANGE devient un lieu privilégié très fréquenté. On peut supposer que son ensemble mégalithique, le plus important du département d'Eure-et-Loir ait été le témoin de rassemblements annuels de DRUIDES venus de toute la GAULE.

Le dolmen le plus connu semble monter la garde à l'entrée Nord du village : LA GRENOUILLE baptisé ainsi, à cause de sa forme de batracien au repos.

A quelques dizaines de mètres de l'autre côté de la route deux autres dolmens sont cachés dans les broussailles :

Le dolmen « PETIT » et le BERCEAU.

Le premier a été découvert par monsieur Léon PETIT au cours de fouilles entreprises en 1924 — à l'époque, ce chercheur avait mis à jour 14 squelettes d'hommes, de femmes et d'enfants, un collier de 28 dents de chiens, un couteau à dos et un tranchet.

Il semble que l'origine de cette nécropole funéraire date de l'époque néolithique (5000 ans Avant J.C.).

De par ses gravures, le BERCEAU constitue le dolmen le plus intéressant de tout l'ensemble mégalithique. Il représente un des jalons les plus orientaux de l'influence armoricaine dans le bassin parisien. En effet, les figures gravées dans sa pierre, sont identiques à celles existantes sur les parois de dolmens dressés dans les départements de Loire Atlantique et du Morbihan.

Ces deux dolmens sont dominés au Nord par le menhir de la Pierre Droite, appelé aussi But de GALLANTUA.

Un dolmen, à l'état de ruines subsiste encore dans le village : c'est la chapelle des Martyrs ou allée des martyrs.

L'histoire de CHANGE est aussi liée à celle du domaine de MAINTENON. Par exemple, il convient de citer « une ancienne servitude », imposée à la famille de NOAILLES l'entretien du pont, qui, à l'origine, ne devait être traversé que par les fermiers du domaine pour le passage des animaux dans les prairies de l'autre rive de l'Eure.

(1) CHANGE au 17^e siècle.

CHANGE est maintenant le lieu de rassemblement d'enfants des localités voisines pendant les vacances scolaires. Son centre aéré créé en novembre 1975 grâce à l'association de quelques communes du canton de MAINTENON, soucieuses du bien être de leurs enfants, a été installé sur les rives d'anciennes ballastières aménagées en plans d'eau pour la voile et la pêche. De plus, des classes vortes organisées pendant la période scolaire permettent aux enfants, notamment à ceux des cités HLM, de vivre un peu plus près de la nature.

Ainsi CHANGE, site historique connu des Celtes, Gaulois et Romains devient un lieu de rassemblement et un creuset pour notre jeunesse.

ORIGINE DES RUES

RUE ROBERT POISSON

16 août 1944, l'armée allemande est en déroute, et fut, talonnée par les Forces alliées. Les résistants décident de déloger quelques soldats de la WEHRMACHT des propriétés situées en bordure de l'EURE où ils se cachent.

ROBERT POISSON Caporal FFI au mouvement LIBERATION a réussi à récupérer quelques fuyards de cette armée allemande en débandade. Arrivé avec ses prisonniers, au carrefour des rue Jean Moulin et de celle qui porte maintenant son nom, il est atteint mortellement par une balle tirée par un soldat nazi posté à une fenêtre de la propriété DEBRENNE.

ROBERT POISSON était né le 13 novembre 1894 au HAVRE. Les importants bombardements que subissait ce port de Commerce en 1943, imposent l'évacuation de populations civiles vers des localités plus calmes. La famille POISSON fut accueillie à SAINT-PIAT en mai 1943. Dès son arrivée, ROBERT POISSON, animé d'un sens patriotique important, fraternisa avec les membres de la résistance locale, ses services furent homologués à compter du 1^{er} juin 1944.

Son sens du devoir, son courage, son amour de la Patrie, ROBERT POISSON en avait fait la preuve bien avant son séjour en Eure-et-Loir. Il fut blessé grièvement par balle et éclats d'obus à DORMANS à 25 km d'EPERNAY le 15 juillet 1918, pendant

la grande guerre où il servit comme caporal à la 30^e Compagnie du 73^e Régiment d'Infanterie.

Evacué vers des hôpitaux de l'arrière, il fit des séjours prolongés dans les centres hospitaliers de Nice, Antibes et Grasse, à cause de complications pulmonaires.

Ce héros des deux guerres, qui repose au Cimetière Militaire du Havre depuis le 22 juin 1949, a bien mérité qu'une des plus belles artères de SAINT-PIAT honore sa mémoire.

N.N. : Robert POISSON était le père de Madame Jacques POTTHIMOLT.

RUE AU CHARD (réponse à un lecteur)

Il est probable que cette rue doit son nom aux nombreux CHARDONS qui poussaient sur les prairies avoisinantes.

Le CARDERE ou CHARDON de VENUS appelé aussi CARBARET des OISEAUX peut atteindre deux mètres de hauteur. L'eau de pluie et la rosée retenues à la base des feuilles étaient recueillies avant le lever du jour et utilisées par les femmes contre les têtes de rousseur de l'épiderme. Les épurés des capitules servaient à carder la laine.

à suivre - B. SANTERRE

Arbre de Noël des Communes de Saint-Piat - Mevoisins - Chartainvillers - Soulaire.

samedi 17 décembre

à 14 h 30

à la salle des Fêtes pour tous les enfants de moins de 6 ans.

AU FIL DE L'EURE

Le Centre Universitaire de Maintenon et de sa région reprend ses activités, à partir du 11 Octobre 1983.

Il s'adresse aux retraités ou non qui seraient intéressés par des conférences ou des visites commentées sur les sujets les plus divers :

- Histoire
- Médecine
- Arts, etc.

Si vous désirez de plus amples renseignements sur ce centre, veuillez vous adresser à :

- Madame LEGRAND, Présidente. Tél. 27.51.42.

ou

- Monsieur DESBRUERES, Secrétaire. Tél. : 32.35.42

ou

- Madame DELAERE. Tél. : 32.35.94.

Centre Universitaire pour les retraités de Maintenon et sa région, 4, bd Carnot, 28130 MAINTENON.

* Nous essayons de créer un club officiel de tarot à Saint-Piat... et communes avoisinantes : pour tous renseignements : Tél. 32.43.71. Le mardi de 18 h à 20 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h.

Mme VERDIN - Impasse François Lefebvre - 28130 St-Piat.

COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS

Les Sapeurs Pompiers de Saint-Piat vous informent de leur passage les 19-20 et 26-27 novembre pour leur traditionnelle distribution des calendriers, et vous présenterons leurs meilleurs vœux pour l'année 1984. Nous vous remercions par avance de votre bon accueil.

Voyage annuel des Sapeurs-Pompiers. Week-end de neige à CHAMROUSSE. Du 9 au 11 décembre 1983.

Prix : 575 F.

Transport, hébergement compris.

Inscription avant le 3.12.83.

Après tirage, la carte membre Honoraire 1984 gagne le voyage.

SI TU AS QUATRE POMMES...

*Si tu as quatre pommes
N'attends pas, donne, donne
Si tu as quatre joies
Partage les cent fois.*

*Donne un puits au Sahel
L'eau jaillira au soleil
Reconnais dans les différences
La richesse des autres races.*

*Que sur ton front ta main efface
Le souvenir des offenses
Que ton bras de justice
Sur la balance jamais ne glisse.*

*A l'étranger prête ton toit
A l'aveugle prête ta voix
L'enfant triste, fais le rire
Au malade, offre un sourire.*

*Si tu as quatre pommes
N'attends pas, donne, donne
Si tu as quatre joies
Partage les cent fois...*

St-Piat Juin 1983
Annette Durand-Drouhin

**Crédit
Mutuel**



«Les Uns Les Autres»
25, rue Collin d'Harleville
28130 MAINTENON
Tél. : (37) 23.03.05